



Numéro 661 Novembre 2025

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/>

https://www.instagram.com/cgt_calvados/

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le:
04/12/2025
à distribuer avant le :
10/12/2025

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

AGENDA

11/12 Initiative 1995 avec l'IHS

15/12 Initiative contre la privatisation du rail

20/12 au 04/01/2026 Fermeture de l'UD

15/01 Vœux de l'UD

16/01 Vœux de l'UL de Lisieux

22/01 Vœux de l'UL de Caen

26/01 Vœux de l'UL de Vire

28/01 Journée d'étude sur la dette

30/01 Vœux de l'UL d'Hérouville Saint Clair

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Thibault Soulard

N° commission paritaire : 1127 S-06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr

**OUVERTURE A LA CONCURRENCE DU TER NORMANDIE
APPEL A LA MOBILISATION CITOYENNE ET SYNDICALE**

**USAGERS, CHEMINOTS
ON BRADE LE TRAIN AU
PRIVE EN NORMANDIE ?**

**HERVE MORIN
C'EST NON !**

**RASSEMBLEMENT
LUNDI 15 DECEMBRE 2025
À 9H30
GARE SNCF
RIVES DE L'ORNE
À CAEN**



SCANNEZ-MOI !

la
cgt

Ancrer la bataille dans le temps, Gagner des mobilisations concrètes,

Nommer l'ennemi de classe, ancrer la bataille dans le temps, gagner des mobilisations concrètes, c'est comme cela qu'on redonne de la confiance pour la lutte et que l'on fait reculer en même temps le capital et ses auxiliaires d'extrême droite.

Le MEDEF et les fédérations patronales poussent leur agenda et l'extrême droite le met en musique, flanqué d'une droite qui ressemble à celle des années 30 : Sur les OQTF, sur la stigmatisation des minima sociaux, sur l'obsession de conditionner les droits, c'est la même partition. L'objectif est de détourner la colère des salariés pour que le capital continue de prélever sans contrôle.

Notre réponse syndicale doit nommer l'adversaire et sortir de la réaction au coup par coup. L'UD Calvados propose en ce sens de relancer la campagne « coût du capital » avec un ciblage clair sur le MEDEF, le patronat, les fédérations de branches à l'instar de notre journée Industrie de décembre 2024 ou le rassemblement USTM de cette fin novembre.

Il nous faut des victoires visibles partout pour recréer de l'espoir. Chaque séquence doit viser un gain concret en responsabilité : sur les augmentations de salaires, sur des victoires CGT aux élections professionnelles, sur un projet industriel, sur une lutte locale, etc.

Sur la question intersyndicale, il faut que nous soyons à la fois lucides et responsables. Oui, nous sommes aujourd'hui dans ce que j'appellerais une stratégie d'équilibre mais qui peine à créer de l'élan.

Mais il faut être très clair, l'intersyndicale n'est pas la cause des défaites. On ne gagne pas parce qu'on est ensemble, on perd quand nous ne sommes pas en dynamique.

Le 15 décembre prochain à Caen, nous montrerons ce que nous voulons pour le ferroviaire face à la volonté de privatisation des TER autour de Caen et en Normandie.

Cette bataille, nous la ferons en lien étroit avec la Fédération CGT des cheminots, le Comité Régional CGT Normandie, les 5 UD normandes pour montrer que la CGT n'est pas seulement dans l'opposition à l'ouverture à la concurrence, mais dans un projet de reconstruction du service public ferroviaire par un

EDITO

Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



projet construit entre les cheminots et l'interpro. Sur la santé, fil rouge de ce nouveau numéro du Courrier de l'UD, tout le monde le voit, la santé est l'un des sujets numéro un de la vie des gens. Le PLFSS 2026 va organiser la pénurie quand il faudrait sécuriser les effectifs et rouvrir les capacités.

Prenons le CHU de Caen comme cas école : Aux urgences, c'est 170 passages par jour plus l'activité du SMUR. Il n'y a plus qu'un tiers du personnel nécessaire pour faire tourner son service d'urgence. Et depuis le 3 novembre, les internes ne sont plus accueillis et la réserve nationale est déployée.

Ce qui se passe à Caen, c'est la réalité d'un hôpital public à bout de souffle et en ce sens, l'UD souhaite que le 9 octobre dernier trouve une suite confédérale.

Et enfin, je termine sur le débat actuel « censure/non-censure » qui anime la triste vie politique française.

Camarades, il faut que nous ne soyons pas dans cette impasse intellectuelle et militante. D'abord parce que cette focalisation sur la procédure parlementaire éloigne les travailleurs de notre agenda.

Et surtout parce que cela aurait pour conséquence de nous enfermer dans la réactivité au lieu de nous installer sur notre ligne offensive, structurée, tournée vers l'orga et les conquêtes.

La centralité du mouvement, ce n'est pas le vote à l'Assemblée. La centralité, c'est notre capacité collective à lancer et gagner des batailles concrètes. Censure ou pas censure, on planifie notre victoire sociale.

Parce que c'est sur le terrain que se reconstruit la force et le renforcement de la CGT.



ACTUALITÉ REVENDICATIVE

ARMATIS EN LUTTE

Ce lundi 17 novembre, une quarantaine de salariés d'Armatis Normandie ont décidé de poser le casque et de se mettre en grève. Depuis plusieurs semaines, les conditions de travail se dégradent : pression accrue, nouvelle planification qui perturbe fortement le rythme de vie, heures supplémentaires récurrentes, fin des horaires aménagés pour les salariés non-RQTH, etc.

Dernière décision en date de la direction : demander aux encadrants de retourner en production et modifier le calcul des primes des équipes « traitement » ou « back office ». En effet, ces équipes excellent dans leurs missions de traitement, mais sont moins performantes sur la productivité en prise d'appels. La direction a donc choisi de ne prendre en compte que cette dernière activité dans le calcul des primes.

Une délégation de salariés a été reçue par la direction, qui a tenté de minimiser leurs revendications, tout en s'engageant à mettre fin aux heures supplémentaires et à revoir sa manière de communiquer et de s'organiser. Les salariés ont rappelé que l'une de leurs revendications majeures concerne

les salaires : dans ce secteur, même après plus de quinze ans d'ancienneté, quasiment tous sont encore rémunérés au SMIC.

À son retour, la délégation a informé les salariés, qui ont décidé de maintenir la grève pour la journée, sans reconduction pour le lendemain. Toutefois, ils restent prêts à se mobiliser de nouveau si nécessaire.



TWISTO EN LUTTE

Le syndicat CGT Twisto a engagé une énième procédure collective contre son ancien employeur, Keolis Caen Mobilités.

En effet, depuis 2019, l'équipe CGT dénonçait des irrégularités dans la comptabilisation des temps de travail effectif. Il faut savoir que le lieu de prise ou de fin de service des conducteurs-trices n'est pas forcément situé au même endroit. Pour prendre en compte cette contrainte organisationnelle, l'employeur a forfaitisé ces temps de déplacement annuellement à hauteur de 28 heures. Or, si l'on décortique sur l'année ces temps de déplacement en temps réel, on s'aperçoit que les salariés sont floués et que cette manœuvre s'apparente à du travail dissimulé.

C'est pour cette raison que le syndicat CGT a engagé l'action aux prud'hommes avec 2 salariés l'an dernier, et dans ces 2 dossiers, le juge a estimé qu'il manquait en moyenne, 20 minutes par jour travaillé.

Forte de 2 décisions de justice favorables, l'équipe CGT a reçu près de 330 salariés pour monter leurs dossiers en rattrapage de salaires. Juste sur cette partie, le montant global en cumulé croissant représente un montant bien supérieur à 600 000€. Notre avocate, Dominique Mari, dans les requêtes, demande en complément, 1 800 € nets à titre de provisions sur dommages et intérêts en réparation des préjudices subis du fait des manquements de l'employeur à ses obligations mais également 1 500 € pour chaque salarié et 500 € pour le syndicat CGT sur le fondement de l'article 700, pour des demandes globales à hauteur de 2 millions d'€.

Cette affaire a été jugée le 23 octobre dernier à 14h aux prud'hommes de Caen en référé. Tous les salariés concernés ne pouvaient être présents mais 70 étaient présents pour exprimer leur indignation face à ce nouvel épisode de spoliation orchestré par Keolis Caen Mobilités. Des camarades d'autres réseaux sont

d'ailleurs venus grossir les rangs mais aussi s'inspirer de notre action pour la répliquer dans leurs filiales respectives où des pratiques de forfaitisation des temps de déplacements sont également « monnaie courante ». La décision sera rendue le 18 décembre prochain.



Pour rappel, une procédure est actuellement en cours par le biais du CSE gérée par des camarades CGT, toujours contre Keolis Caen Mobilités dans laquelle nous avons récupéré 917 000€, injustement défalqués du budget des œuvres sociales de l'ensemble des salariés de l'entreprise depuis 2016. Le préjudice réel est de 1 494 000€ mais comme nous sommes soumis à la quinquennale sur les rattrapages, nous n'avons pu recouvrer que 917 000€ pour un préjudice réel avoisinant les 577 000€ ! Etant donné qu'ils n'ont pas versé comme prévu cette somme rondelette, ils ont dû payer 26 000€ d'intérêts légaux supplémentaires. Un grand merci à eux !

Le tribunal a donné raison au CSE, et donc aux camarades CGT qui constituent son bureau mais Keolis a fait appel de cette décision, privant ainsi tous les salariés du juste volume des œuvres sociales dont ils devraient et auraient pu bénéficier sans cette manœuvre frauduleuse.

Samuel Warnier

Journée d'étude industrie en Normandie

Le 17 novembre, une journée d'étude organisée par le Comité Régional CGT Normandie, a réuni 60 militants et militantes dans la salle Pierre Sémard.

Cette journée de débats, avec la présence des organisations de la CGT – syndicats, UL, UD, Professions, a permis de connaître et de partager la casse industrielle programmée dans notre région.

Chacun est reparti avec les propositions de la CGT à faire partager et mettre en débat dans son syndicat.

L'ambition est de construire collectivement des projets industriels en filières en Normandie

“ Pas d'industrie sans service public, pas de service public sans industrie “

Que cela soit dans la filière automobile ou dans d'autres, ce n'est jamais parce qu'il n'y a plus de travail ou de commande que les entreprises, licencient, ferment ou restructurent, c'est pour réaliser toujours plus de marges financières, comme en témoignent les bénéfices records engendrés par STELLANTIS, SANOFI, LACTALIS et RENAULT en 2023.

Et pourtant, le gouvernement nous parle de réindustrialisation et de souveraineté nationale et continue de verser sans compter des milliards d'€ d'aides publiques à ces mêmes entreprises.

Preuve que ce ne sont pas les cadeaux fiscaux, les réformes régressives de l'assurance chômage, des retraites, des aides publiques et exonérations de cotisations

sociales ou la casse des conventions collectives, qui font des politiques de développement industriel et de création d'emploi.

En revanche, signer des chèques aux entreprises sans contrepartie ni condition, leur permet d'engranger de confortables bénéfices et de gaver leurs actionnaires.

Face à cette casse industrielle organisée et prémeditée, la CGT se mobilise pour relever les défis industriels et environnementaux. Nous demandons des assises de l'industrie pour notre département pour faire un état des lieux, donner la parole aux travailleuses et travailleurs des filières afin de mettre en œuvre les relocalisations d'activités pour produire là où l'on consomme.



La responsabilisation des donneurs d'ordres vis-à-vis des sous-traitants au travers de la Loi GM&S, écrite par nos camarades de la FTM-CGT et portée par les groupes PCF et LFI à l'Assemblée Nationale

Pour obtenir la prise en compte de nos propositions, nous devons amplifier les mobilisations à partir des entreprises et en convergence de luttes dans les groupes et sur les territoires.

Le retour à l'entreprise, le développement des cahiers revendicatifs au plus près de la production, voilà à quoi s'emploiera la CGT dans les prochaines semaines !

Pascal Morel
Animateur industrie du
Comité régional CGT Normandie

Les anciens de Lainé Peinture se retrouvent pour fêter la victoire et le dixième anniversaire de leur lutte exemplaire.

Les anciens salariés de Lainé Peinture se sont retrouvés le vendredi 14 novembre dernier à la Salle Pierre Sémard.

L'occasion de se revoir, de se souvenir des bons moments passés lors de l'occupation du lieu de travail lors de la grève illimitée et ultra majoritaire. Et de fêter dignement la victoire au niveau judiciaire, portée par Élise Brand, avocate qui accompagne régulièrement la CGT du Calvados.

10 ans après leur combat exemplaire, ils ont tenu à remercier celles et ceux qui, dans l'organisation syndicale, sont restés à leurs côtés dans les moments les plus difficiles, de joie et de bonheur : Jean-Louis Kozik et Gérard Hardy, en responsabilité de l'UL CGT de Cormelles, mais aussi Jacques Ambroise, ancien secrétaire général de l'UD avec Jean-Jacques Morel-Poirrier, Philippe Poisson.

Allan Bertu représentait l'équipe actuelle de l'Union Départementale.

C'était une soirée de retrouvailles où l'on mesure la force d'un collectif soudé par l'épreuve.

La lutte des salariés de Lainé Peinture reste dans la mémoire locale comme l'un de ces combats ouvriers qui marquent une génération, démontrant que rien n'est jamais perdu lorsque les travailleurs sont organisés et déterminés. C'est ce qu'a rappelé notre camarade Alvin Bacon, visage de cette lutte.

En prenant la parole, plusieurs anciens salariés ont rappelé ce que l'appui de la CGT avait représenté : du soutien juridique, de la solidarité financière, de la présence sur le terrain, mais aussi cette fraternité qui ne s'efface pas.

Pour notre organisation, cette invitation est un honneur et une responsabilité. Honneur d'être reconnus par celles et ceux qui ont lutté avec courage. Responsabilité de continuer à faire vivre ce fil rouge : défendre le travail, la dignité, et ne jamais

laisser un collectif de salariés seul face à l'injustice.

Au-delà des souvenirs, cette soirée a rappelé que chaque victoire ouvrière, petite ou grande, nourrit celles d'aujourd'hui.

Quand le rapport de force est puissant, nous remportons nos combats de classe !

Et qu'à Cormelles comme ailleurs, la solidarité reste une force qui ne vieillit pas.



L'hôpital public en danger, les internes sacrifiés !

Que se passe-t-il aux urgences du CHU de Caen qui ont fait l'objet de publications et de communiqués dans les médias en ce début de mois ?

Depuis le 3 novembre 2025, les urgences du CHU de Caen fonctionnent sans internes (praticiens en cours de formation spécialisée, qui exercent sous la responsabilité d'un médecin senior). Pourtant, c'est un des pans de son activité les plus importants pour un CHU que de former de futurs médecins !!!

Il s'agit d'une décision prise par la faculté de médecine et l'Agence Régionale de Santé- ARS- (représentant l'État en région), qui révèle l'ampleur de la crise : les étudiants sont épuisés, privés de formation, et les équipes médicales sont laissées à bout de souffle.

Une situation intenable :

- Seulement 13,5 équivalents temps plein médicaux présents aux urgences, contre 42 prévus pour assurer entre 150 et 180 passages par jour
- Les internes, censés être formés, se retrouvent en première ligne sans encadrement suffisant

La situation était pourtant déjà connue à l'été 2024. Les internes avaient fait connaître leur état d'épuisement et de non accompagnement. Ce n'est donc pas nouveau !!! Le déficit de médecins n'est pas seul en cause : il convient également de dénoncer les fermetures récurrentes des urgences des cliniques privées (dont l'activité rejaillit sur l'établissement public sans moyens supplémentaires) et qui pourtant, bénéficient de fonds publics !!! Et que dire du positionnement de l'ARS qui reste bien silencieuse...

Certes, le Ministre de la Santé a annoncé que la réserve sanitaire allait être appelée en renfort : preuve que l'hôpital public est abandonné par les pouvoirs publics, car ce genre d'appel s'exerce en cas d'épidémie, de plan

blanc (déclenché lors de graves situations). Et ce n'est en aucun cas une solution pérenne. Une crise nationale qui frappe localement donc !

Ce qui se passe à Caen n'est malheureusement pas un accident isolé et témoigne d'un résultat de décennies de sous-investissement dans l'hôpital public. Les urgences sont saturées, les soignants épuisés, et les patients en danger. Les internes, futurs médecins, sont sacrifiés au nom d'une gestion comptable qui ignore la réalité du terrain. L'attractivité est pourtant le maître mot de l'établissement : mais quels moyens réellement ?

La crise des urgences du CHU de Caen est un signal d'alarme : l'hôpital public est en train de s'effondrer sous nos yeux. La CGT appelle à la mobilisation des soignants, des étudiants, des patients et de toute la population pour défendre un système de santé solidaire, humain et digne.

Sans moyens, pas de soins ! Sans respect, pas de santé ! L'hôpital n'est pas une entreprise, la santé n'est pas une marchandise !

Jocelyne AMBROISE



La CGT revendique

- Des moyens humains immédiats : recrutement massif de médecins et soignants
- L'arrêt des fermetures de lits : le nombre de lits avait reculé de 1,8% en 2022 puis de 1,2% en 2023 (source la Drees). Avant la crise Covid, entre 2013 et 2019, la baisse du nombre de lits était en moyenne de 0,9% par an.
- Respect de la formation des internes : pas de médecine sans encadrement, pas d'avenir sans transmission
- Un plan d'urgence national pour sauver les urgences et l'hôpital public

Brèves de l'UD

COGITIEL

Une nouvelle version V2 fusionnant Cogiciel et Cogetise est prévue pour un déploiement complet début 2027.

Nouvelles fonctionnalités : Paiements par virement, code adhérent unique pour éviter les doublons, champs obligatoires, outils de communication intégrés (mail/SMS), accès personnel pour les syndiqués, et génération automatique de documents pour les trésoriers. Un "toilettage" de la base de données actuelle est impératif avant la migration. Le collectif Vie Syndicale est à la disposition pour aider UL et Syndicats.



Renouvellement des mandats sociaux (début 2026)

La recherche de candidats pour les organismes de sécurité sociale (CPAM, CAF, Urssaf, Carsat) est lancée en anticipant les nouvelles règles (limite d'âge, parité, non-cumul).

Plusieurs sièges sont déjà vacants ou le seront (CAF, Urssaf, Carsat). Les candidatures doivent être proposées par les syndicats avant la CE du 18 décembre.

Cuba

À la suite de l'ouragan Melissa, un appel aux dons financiers est lancé pour l'aide d'urgence. Une proposition d'aide de 500€ de l'UD a été validée par la commission exécutive. Une campagne de collecte de matériel informatique, pharmaceutique et de lunettes est également en cours. Contactez l'UD !

Palestine

La CE de l'UD qualifie sans réserve la situation de génocide et souhaite poursuivre la bataille politique dans les entreprises et appeler aux mobilisations pour un cessez-le-feu. Il est proposé de créer une intersyndicale spécifique sur ce sujet.

Partenariats internationaux

Des contacts sont en cours avec IG Metall (Allemagne) sur les questions industrielles et une relance sera faite auprès de la CGIL (Italie) sur le thème de l'extrême-droite

54ème Congrès confédéral (du 1er au 5 juin 2026 à Tours)

Le Calvados dispose de 8 délégués actifs et 1 délégué retraité. La répartition par fédération a été validée et adoptée par vote (20 pour) à savoir : 1 déléguée Ports et Docks, 1 déléguée Cheminots, 1 délégué.e retraité Mines-Energie, 1 délégué.e FERC, 1 déléguée Commerce et Services, 1 déléguée Services Publics, 1 déléguée Santé-Action Sociale, 1 déléguée Métaux et un délégué FAPT



L'UD et les Fédération concernées vont donc prendre contact avec les syndicats pouvant disposer de délégué.es à notre 54ème Congrès

Un questionnaire sur les attentes du Congrès et la préparation du débat d'orientation a été envoyé, mais n'a reçu que 4 réponses. Il est disponible à l'UD en version papier ou en ligne sur ce site : <https://syndicatcgt.fr/enquete/>

Plan Congrès

Le Congrès de l'UL CGT de Dives est prévu le 9 février 2026.

Celui de l'UL CGT de Caen est prévu le mardi 16 juin 2026.

Le syndicat CGT des Territoriaux de Caen CCAS se tiendra le vendredi 19 décembre 2025

Le syndicat CGT du conseil départemental du calvados organise son 4ème congrès le mardi 09 décembre 2025.

Journée d'étude sur les 80 ans de la Sécu Mémorial de Falaise le 16 Octobre 2025

La Sécurité sociale est l'une des conquêtes majeures du monde du travail.

Elle balaye la vie des hommes et des femmes et elle irrigue ce qu'il y a de plus intime dans chaque être humain ; guérir la maladie, soigner la souffrance, améliorer et prolonger l'existence avant de terminer dignement. A l'occasion du 80ème anniversaire de la création de la Sécurité Sociale, le Mémorial des civils dans la guerre à Falaise en partenariat avec l'Institut d'Histoire Sociale CGT du Calvados ont organisé une journée d'étude intitulée « La France de 1945, entre espoirs et désillusions ».

Après la présentation de cette initiative et des intervenants du Président de l'IHS CGT, Emmanuel Thiébot, responsable du Mémorial, a dressé un tableau général de la France en 1945. Ensuite, le directeur scientifique de la Fondation de la Résistance, Fabrice Grenard a évoqué le programme du Conseil National de la Résistance ainsi que ses origines, son contenu. Après un temps d'échange avec la salle (60 personnes), Stéphane Sirot, intervenant à Sciences Po, spécialiste de l'histoire et de la sociologie des grèves, du syndicalisme est revenu sur les réformes sociales de 1945 dont la Sécurité Sociale. Un dernier temps d'échanges avec le public avant de clôturer cette initiative appréciée par tous. De toutes nos conquêtes sociales, de tous nos conquis au travers des années de luttes, la Sécurité Sociale est la plus décisive. Il est important de connaître et se rappeler son origine.

Lors de ce 80ème Anniversaire de sa création, la défense et l'amélioration de la Sécurité sociale méritent de la part de chacun et chacune d'entre nous le meilleur de son engagement. Oui, tous ensemble, pour la Sécurité sociale !!

Jacques Ambroise
Président IHS CGT du Calvados



Conférence / débat

Salle Pierre Semard

14 rue Villey Desmeserets
14000 CAEN

A la tribune :



**Bernard
THIBAULT**

Ancien Secrétaire Général de la Fédération des cheminots, puis Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail



**Gilbert
GARREL**

Ancien Secrétaire Général de la Fédération des cheminots, puis Président de l'Institut d'Histoire Sociale CGT national



**Rémi
AZEMAR**

Historien, il est l'auteur d'une thèse sur le mouvement politique et social de 1995



**Allan
BERTU**

Ancien Secrétaire Général du syndicat des cheminots de Caen, actuel Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Calvados

le 11
décembre
2025
18h00

1995 :

Son ampleur et son issue victorieuse placent ce mouvement social dans la lignée de 1936 et 1968.

Plus de 5 millions de personnes de tous horizons ont participé à la lutte.

Si le combat des cheminots a marqué les esprits, c'est surtout le «**Plan Juppé**» qui est au cœur des mobilisations.

Dans notre département et plus particulièrement à Caen, les manifestations sont de plus en plus fortes. Entre le 24 novembre et le 19 décembre ce sont plus de 200 000 personnes qui défilent dans les rues de la ville. **Le 15 décembre, le gouvernement retire sa réforme !**

Ouvert à toutes et tous

**1995
30 ans
déjà !**

CGT - CFDT - FO - FEN - FSU
NON AU PLAN JUPPE
SALAIRE, EMPLOIS, RETRAITES
SOLIDAIRES PRIVE, PUBLIC POUR LA SECU

1995, plusieurs milliers de personnes dans les rues de Caen

AGENDA FORMATION SYNDICALE

1ER SEMESTRE 2026

		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN				
J	1	FÉRIÉ		D	1	D	1	M	1	V	1	FÉRIÉ				
V	2			L	2	L	2	Accueil UL Caen	J	2	S	2	M	2		
S	3			M	3	M	3		V	3	RPS UD	D	M	3		
D	4			M	4	M	4		V	4	WORD	S	J	4		
L	5			J	5	Code du travail Bayeux		D	5	L	4			Participer à la vie de la CGT	Participer à la vie de la CGT	
M	6			V	6	ACCUEIL à Lisieux et à Hérouville		L	6	ACCUEIL Bayeux		M	5	V	5	
M	7			S	7			M	7	Secrétaire de syndicat UD		M	6	COGITIEL Syndicat et UL		
J	8			D	8	D	8	M	8	V	8	FÉRIÉ		L	8	
V	9			L	9	L	9	F	Participer à la vie de la CGT	J	9	S	9	M	9	
S	10			M	10	M	10	ACCUEIL Cormeilles	Mod 1 UL	V	10	Accueil Hérouville		D	10	
D	11			M	11	M	11	A	T	S	11	L	11	J	11	
L	12			J	12	E	U	R	H	D	12	M	12	V	12	
M	13			V	13	S	R	S	R	L	13	M	13	S	13	
M	14			S	14			M	14	J	14	FÉRIÉ		D	14	
J	15			D	15			D	15	V	15	FÉRIÉ		L	15	
V	16			L	16	L	16	J	16	S	16	FÉRIÉ		M	16	
S	17			M	17	M	17	V	17	D	17	FÉRIÉ		J	17	
D	18			M	18	M	18	Découvrir le syndicalisme		S	18	L	18	Participer à la vie de la CGT		
L	19			J	19	J	19	retraite USR		D	19	M	19	Organisation du travail		
M	20			V	20	V	20			L	20	M	20	Participer à la vie de la CGT		
M	21			S	21			M	21	J	21	D	21	Participer à la vie de la CGT		
J	22			D	22	D	22	M	22	V	22	EXT	V	J	22	
V	23			L	23	L	23	Accueil Dives	J	23	S	23	RE	S	M	23
S	24			M	24	M	24	Communication en écriture UD		V	24	ME	D	M	24	
D	25			M	25	M	25			D	24	DRO	D	V	25	
L	26			J	26	J	26			D	26	ITE	L	J	25	
M	27	Trésorier de syndicat ou d'UL		V	27	V	27	L	27	Participer à la vie de la CGT		CSSCT		V	26	
M	28			S	28	S	28	M	28	Mod 2 UL	Caen	J	28	D	28	
J	29			D	29	D	29	M	29			V	29	L	29	
V	30			L	30	L	30	Participer à la vie de la CGT		J	30	Participer à la vie de la CGT		M	30	
S	31			M	31	M	31	Participer à la vie de la CGT						D	31	

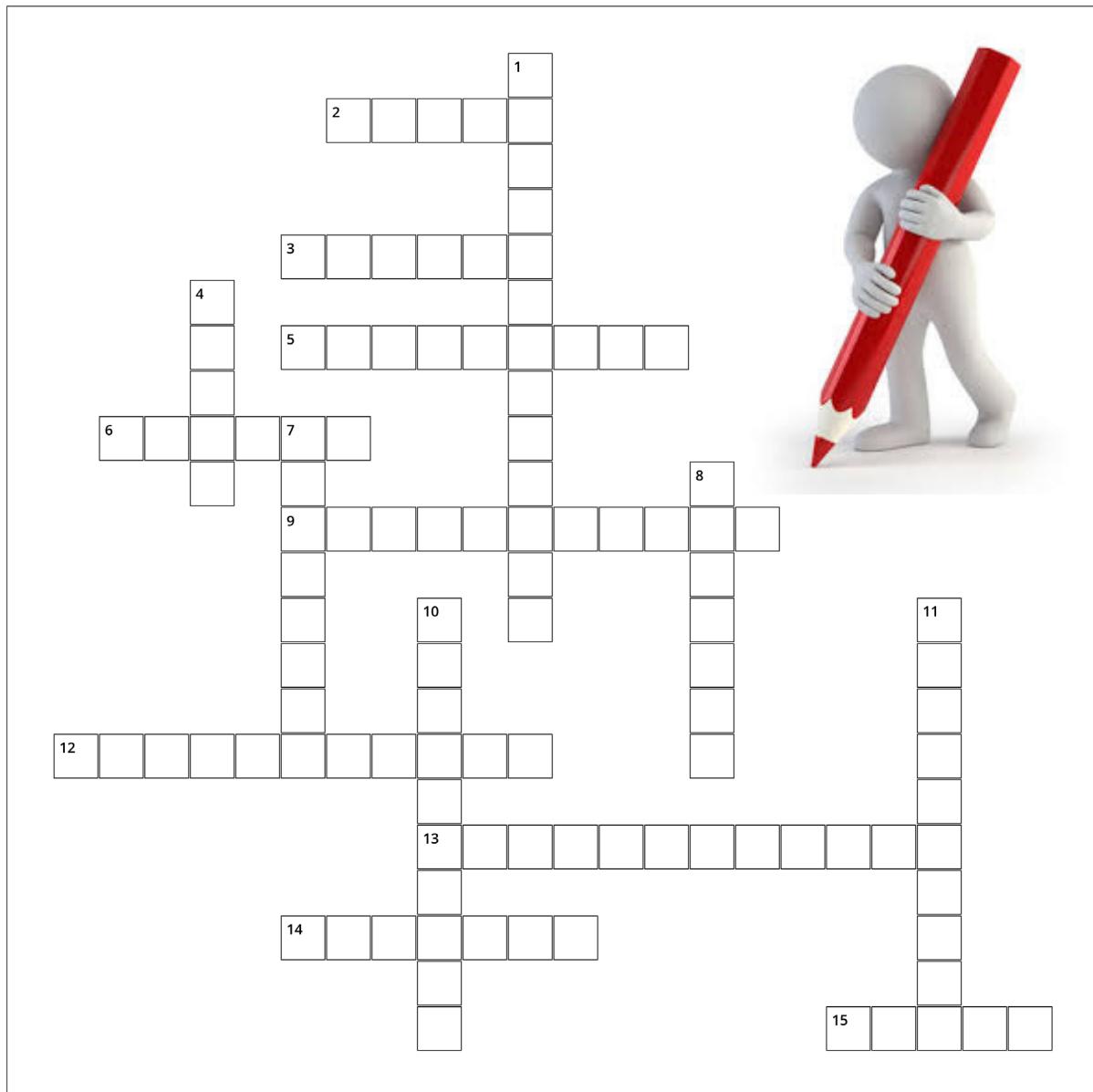
Organisées par l'UD 14

Organisées par les UL

Réservees aux CPH

USR Retraitées

Santé et CGT



Horizontal

2. Arrêt collectif et concerté du travail par les salariés pour obtenir des revendications.
3. Substance biologique utilisée pour stimuler le système immunitaire et prévenir les maladies infectieuses.
5. État de stabilité et d'harmonie entre différents éléments.
6. Réaction de l'organisme face à une situation difficile ou anxiogène.
9. Discussion entre les représentants des salariés et de l'employeur pour trouver un accord.
12. Action de fournir à l'organisme la quantité d'eau nécessaire à son bon fonctionnement.
13. Ensemble des aliments consommés par un individu pour se nourrir et rester en bonne santé.
14. Ensemble des pratiques visant à préserver la propreté et la santé du corps.
15. État de complet bien-être physique, mental et social, et non seulement l'absence de maladie ou d'infirmité.

Vertical

1. Demandes formulées par les travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail.
4. Activité physique pratiquée dans un but de loisir, de santé ou de compétition.
7. Organisation regroupant des travailleurs pour défendre leurs intérêts professionnels.
8. État de repos pendant lequel le corps et l'esprit récupèrent.
10. Pratique visant à se concentrer sur le moment présent pour apaiser l'esprit et le corps.
11. Ensemble des mesures prises pour éviter l'apparition ou l'aggravation d'une maladie.



COMITE REGIONAL CGT DE NORMANDIE

8 rue Colonel REMY - 14000 CAEN
02.31.83.34.19 - normandie@cgt.fr

LA CGT
NORMANDIE VOUS
INFORME

LA CASSE DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE S'ACCÉLÈRE : LA CGT NE LAISSE PAS PRIVATISER L'AVENIR EN NORMANDIE

La Région Normandie souhaite valider l'attribution à RATP Dev, une entreprise privée de la régie parisienne, du lot dit « Étoile de Caen », dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des lignes TER.

POUR LA CGT, CETTE DÉCISION MARQUE UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE.

L'ouverture à la concurrence ne répond en rien aux besoins des usagers ni à ceux des salarié·es. Elle vise un seul objectif : livrer au privé une activité rentable, faire du train un marché et non plus un droit, et mettre en compétition les cheminots entre eux.

La CGT dénonce fermement cette logique de dumping social et de privatisation rampante

À CAEN COMME PARTOUT, LES CHEMINOTS SE BATTENT POUR UN RÉSEAU FERROVIAIRE SÛR, ACCESSIBLE ET DE QUALITÉ. LEUR COMBAT EST LE NÔTRE : CELUI DE TOUS LES SALARIÉS, DES USAGERS, DE NOS TERRITOIRES.

Nous appelons les travailleuses et travailleurs à se mobiliser largement pour :

- Refuser la concurrence et la privatisation du TER normand et les conséquences sociales et territoriales que cela engendrerait !
- Défendre l'avenir du rail public en Normandie : réouvertures de guichets, de gare, de lignes, une tarification qui réponde aux besoins, etc.

**LES ÉLU·E.S DU CONSEIL RÉGIONAL DE NORMANDIE DÉLIBÉRERONT CE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025
ENSEMBLE, FAISONS-LEUR CHANGER D'AIGUILAGE !**

**LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025
RASSEMBLEMENT ET MOBILISATION
GARE SNCF – RIVES DE L'ORNE – CAEN
A PARTIR DE 9 HEURES**



**LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE APPARTIENT À TOUTES ET TOUS. IL
NE DOIT PAS ÊTRE LIVRÉ AU PRIVÉ !**